

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 10 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 avril 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

**Objet** : **Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2018**  
**Budget principal de la Commune de GUICHE**

Le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion établi par Monsieur FRANZAK, Trésorier, retrace les dépenses et recettes de l'exercice. Il comporte également une balance générale et un bilan comptable.

Il précise que le compte de gestion est soumis au vote du Conseil Municipal afin de constater sa stricte concordance avec le compte administratif, qui lui-même fera l'objet d'un vote ultérieur.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**VOTE** à l'unanimité, le compte de gestion 2018, après examen des opérations retracées.

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 avril 2019

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le 29 AVR. 2019  
Affiché le 18 AVR. 2019